

Stichting Wende est une organisation d'accueil pour femmes et un partenaire-clé dans la problématique de la violence domestique pour la région de La Haye, Zoetermeer et alentours. L'association propose depuis des années son expérience et son expertise, un accueil facilité pour les femmes, une prévention, des informations, des conseils, une aide ambulatoire et un hébergement provisoire dans les cas de violences domestiques. Stichting Wende est reconnue par l'AWBZ (institution spécialisée dans l'assurance des frais médicaux).



Boîte postale 85711  
2508 CK La Haye

tél. 070 310 68 78  
fax 070 312 18 95  
www.stichtingwende.nl  
info@stichtingwende.nl

Deze folder is ook beschikbaar in het Nederlands.  
This brochure is also available in English.  
Este folleto está disponible en español.  
Bu broşürün Türkçesi de bulunmaktadır.

هذا المنشور متوفر أيضا باللغة العربية

## Accueil pour les hommes

Accueil provisoire pour les hommes menacés ou maltraités



070 392 57 74

heures d'ouverture : tous les jours ouvrés entre 9h00 et 17h00  
en cas d'urgence : 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

## Pour qui?

Stichting Wende offre une adresse d'accueil fiable pour les hommes à partir de 18 ans qui sont sérieusement menacés et qui ne se sentent plus en sécurité dans leur propre environnement de vie. Par exemple des hommes qui

- sont maltraités physiquement ou psychologiquement par leur partenaire.
- sont victimes d'actes de vengeances de la part des membres de leur famille
- sont victimes de violence car ils entretiennent une relation homosexuelle

Vous ne vous sentez plus en sécurité et vous voulez partir dès que possible ?

Stichting Wende vous propose un accueil temporaire dans une maison à l'adresse secrète. Un endroit sûr où vous pouvez retrouver la tranquillité et où vous pouvez avec l'aide de nos collaborateurs changer votre vie.

## Le premier pas

Vous appelez le bureau Conseil et Accueil pour prendre un rendez-vous pour un entretien avec l'un de nos interlocuteurs professionnels. L'entretien peut dans la plupart des cas se dérouler le jour même. Pendant cet entretien, vous aurez la possibilité d'expliquer votre situation. Cet entretien est bien sûr confidentiel. L'intervenant professionnel est tenu au secret professionnel, personne n'aura connaissance de votre présence chez nous. Si nécessaire, nous tentons de vous faire déménager vers une adresse secrète le jour même ou le jour suivant. Vous devez régler vous-même le transport.

## Qu'est-ce que j'emmène?

Vous résiderez probablement assez longtemps dans le centre d'accueil, il est donc important d'emmener les choses suivantes : passeport ou autorisation de séjour, numéro fiscal, de l'argent, numéro de compte bancaire ou postal, coordonnées de l'assurance maladie, vêtements, affaires de toilette et médicaments. Les serviettes, draps et ustensiles de cuisine sont présents dans le centre d'accueil. Vous pouvez également emporter des choses auxquelles vous tenez, par exemple des photos ou des livres.

## A qui devez-vous annoncer votre départ?

Informez un minimum de personnes. Dans votre nouvelle maison, vous pourrez appeler vos amis, connaissances ou votre famille. Mais n'indiquez à personne votre lieu de résidence. Il est éventuellement possible d'emmener des enfants dans le centre. Les animaux domestiques ne sont pas admis.

## A quoi ressemble mon nouveau lieu de résidence ?

Vous résidez dans une maison, ensemble avec d'autres hommes qui sont dans la même situation que vous. Vous avez votre propre chambre avec un coin toilette. La maison dispose en outre de pièces communes que vous partagerez avec les autres habitants, telles qu'une cuisine, une douche et des toilettes.

Vous gérez vous-même vos propres affaires, vous nettoyez votre chambre, vous faites vos courses et vous cuisinez vos repas. Il vous sera également demandé d'aider à maintenir la maison propre.

## Les règles dans le centre d'accueil

La règle la plus importante : ne pas dévoiler votre adresse. Pour votre propre sécurité, pour celle des autres habitants et des collaborateurs. Vous ne pourrez pas recevoir de visites. Comme plusieurs personnes résident dans la maison, des règles que vous devez respecter sont en vigueur.

Lors de votre séjour dans le centre d'accueil, vous vous préparez pour l'avenir. Les collaborateurs de Stichting Wende vous aideront. En concertation avec eux, vous recherchez une solution à vos problèmes. Par exemple, votre destination après le centre, comment contacter votre famille ou partenaire, quand vous pouvez reprendre le travail, etc. Vous pouvez rester 6 mois au maximum

## Frais de votre séjour

Chaque mois, vous payez un certain montant pour l'hébergement. Ce montant provient de votre propre revenu ou de votre allocation. Vous pouvez déposer une demande d'allocation lors de votre séjour dans le centre d'accueil. L'argent qui vous reste peut être dépensé pour la nourriture, vêtements, etc.

## Numéro de téléphone

Vous pouvez joindre le bureau Conseil et Accueil au numéro **070 392 57 74** (lors des jours ouvrés entre 9h00 et 17h00 et en cas d'urgence 7 jours sur 7, 24 heures sur 24).